

Le 31 mars 2022

**Décision de la Présidente
n° : 2022-24**

Objet :

Marché de requalification de la
rue des Alliages et du chemin de
Taffignon à Chaponost

Approbation de l'avenant n° 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE DE LA CCVG

**La Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée du
Garon,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vue le Code de la commande publique,
- Vu la délibération n°2020-25, en date du 6 juillet 2020, relative aux délégations consenties en application des dispositions des articles L.5211-9 et L.5211-10 du CGCT,
 - Vu l'attribution par décision de la Présidente n° 63-2021 en date du 1er décembre 2021 du lot 1 du marché de requalification de la rue des Alliages et du chemin de Taffignon à l'entreprise Eurovia (69390 VERNAISON),
 - Considérant qu'il est nécessaire pour la bonne exécution du chantier d'ajouter de nouveaux prix au bordereau des prix unitaires,

DECIDE

Article 1 : d'approuver l'avenant n° 1 par lequel 7 prix nouveaux sont ajoutés au bordereau des prix unitaires.

L'ajout de ces prix n'entraînent pas d'augmentation du montant du marché.

Article 2 : Le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal d'Oullins sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision au Conseil Communautaire.

Fait à Brignais, le 31 mars 2022

La Présidente,

**Communauté de Communes de
la Vallée du Garon**

Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier
69530 Brignais

Tél. 04 72 31 78 72
contact@cc-valleedugaron.fr